



Wallonie

THIMISTER-CLERMONT

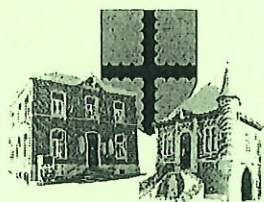
Administration communale

Centre 2 - 4890 THIMISTER-CLERMONT

☎ (087) 44.65.16

☎ Fax (087) 44.55.77

Belfius : BE27 091-0004506-73


www.thimister-clermont.be

Cavalier Fonck

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Les demandeurs sont Monsieur et Madame SCHEEN-VANWERST Arnaud demeurant à 4890 Thimister-Clermont, Chapelle des Anges 22.

Le terrain concerné est situé à 4890 THIMISTER-CLERMONT, **Chapelle des Anges, 22** et cadastré Division 2, section A n°353T

Le projet consiste en **La transformation et l'extension d'une habitation unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes :

Annonce de projet réalisée en application de l'art. D.IV.40 - Ecart aux prescriptions du lotissement :

- Non-respect des espaces libres latéraux
- Mise en peinture de la brique
- Utilisation de bois en parement
- Utilisation d'une tuile de teinte gris clair à gris foncé
- Utilisation d'une toiture plateforme

Le dossier peut être consulté les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, ainsi que les mardi et jeudi matin de 8h30 à 12h30 à l'adresse suivante : Administration communale de Thimister-Clermont, Centre 2 à 4890 THIMISTER-CLERMONT

Des explications sur le projet peuvent être obtenue auprès du Service de l'Urbanisme (087/44 65 16, urbanisme@thimister-clermont.be) dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Thimister-Clermont, Centre 2 à 4890 THIMISTER-CLERMONT.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 03/11/2021 au 17/11/2021 au Collège communal par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Thimister-Clermont, Centre 2 à 4890 THIMISTER-CLERMONT